

Nouveaux tarifs
annuels maxima
du droit de licence
article 1568 du code
général des Impôts
vu le 17 Janvier 1977

31.12.77 - dudit -
M. le Maire informe le C.M. des nouveaux tarifs
annuels de droit de licence prévus à l'article 1568 du
code général des Impôts, qui ont été relevés, à compter
du 1^{er} janvier 1977, par un article de la loi de Finances
pour 1977, venant d'être adopté par le Parlement.
Le C. M., après avoir délibéré,
Décide de faire application pour 1977 de cette nouvelle
tarification.

Huet *J Charasse* *Guille* *elboron* *Paul An* *Mottet* *Boissac*
18 Janvier 1977

Syndicat Intercommunal
des Eaux de Rochefort-Samson
Transformation
vu le 27 mai 1977

tout le conseil;
Vu l'arrêté n° 1824 en date du 13 août 1958 constituant
les Communes de Beauvegard - Baret - Boury de Peuge -
Chatuzange le Goubet - Hostun - Jallans - Marches et
Rochefort-Samson,
en Syndicat Intercommunal d'Etudes en vue de leur
alimentation en eau potable;
Considérant qu'il y a lieu de procéder à la transformation
du Syndicat;
Décide:

Le Syndicat Intercommunal d'Etudes constitué
par Arrêté de M. le Préfet de la Drôme, le 13 Août 1958,
sous le n° 1824,
est transformé en Syndicat Intercommunal de Travaux.
Approuve les nouveaux Statuts qui lui sont soumis à cet effet
du dit.

Virements de crédits
vu 11.03.77

	diminution		Augmentation
Canalisation égouts de Beauvegard.	art. 233-4	110,00	art. 233.6 110,00
assainissement chemin Thidlet	art. 233-4.	650,00	233.8 650,00

du dit.

Revalorisation des
salaires gerants de cabine
Sonneur-Civil
vu 28 Février 77
à Valence

Depuis 1971 les salaires perçus par les 2 gerants de cabine
et Sonneur-Civil n'ont pas été augmentés.
Il y a lieu de revaloriser ceux-ci.
Le Conseil après avoir délibéré.
Décide une augmentation de 20% environ, qui correspond
à l'augmentation du SMIC depuis 1971.

Les gerants de cabine percevront annuellement 950 F. Sonneur-Civil 350 F
ce à compter du 1.1.77 - Les crédits seront prévus sur le budget primitif

Huet *J Charasse* *Guille* *elboron* *Paul An* *Mottet* *Boissac*

du dit.

25.01.77 - tout le conseil.

Chauffage Foyer Rural
demande de subvention
vu le 2 Aout 1977

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de chauffage du Foyer Rural de Mleymans, qui s'élève à 58 800 Fcs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :
approuve le projet,
Sollicite une subvention de M. le Prefet,
Dit que les crédits nécessaires seront prévus sur le budget 1977

25 Mars 1977.

Installation du
Conseil municipal

L'an mil neuf cent soixante dix sept le vingt cinq mars, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Beauregard-Bert proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 13 et 20 mars 1977, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 24 et 53 du Code d'Administration communale.

Etaient présents M. les Conseillers municipaux :

1. Joël Chateletan
2. Yves Mlatras
3. Louis Bossanne
4. Christian Darlag.
5. André Reynaud
6. Elicette Belleg
7. Gaston Marsanne
8. Joël Chabat
9. Roland Mottet
10. Jean-Pierre Mottet
11. Raymond Benistant

Absents M.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Mlatras Yves, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux

des élections et a déclaré installer Mrs :

Chatelan Joël - Matus Yves - Bossanne Louis - Darlay Christian - Reynaud André - Mlle Belle Elyette - Marsanne Gaston - Chabert Joël - Mottet Roland - Mottet Jean - Pierre - Benistant Raymond, dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

M. Marsanne Gaston le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Christian Darlay

Election du Maire

Election du Maire.

Premier tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des Articles 58, 59 et 62 du Code d'Administration communale, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article 58 du Code d'Administration communale.

Chaque Conseil Municipal à l'appel de son nom, a remis devant le Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 du code électoral.	2
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	9
Majorité absolue.	5
Ont obtenu M. Matus Yves .. neuf.	voix (9)
M.	voix ()
M.	voix ()

M. Matus Yves. ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Deuxième Tour de Scrutin.

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L65-L66 du Code électoral.	
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	
Majorité absolue	
ont obtenu M.	voix ()

M. ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

Troisième tour de scrutin

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A déduire: Bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66 du code électoral.

Reste pour le nombre des suffrages exprimés.

ont obtenu: M.		Voix
	M.	voix
	M.	voix

M. ayant obtenu la majorité légale, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé. -

Election du Premier Adjoint

Election du Premier Adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Matras Yves élu Maire, à l'élection du premier Adjoint.

Premier Tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne. 11

A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral. 1

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés 10

Majorité absolue. 5

ont obtenu: M. Mottet Jean-Pierre - dix Voix (10)

M. Voix

M. Voix

M. Mottet Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint

Deuxième Tour de scrutin

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A déduire: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66 du code électoral.

Reste pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue.

ont obtenu: 211. voix
 217. voix
 211. voix
 211. ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint.

Troisième tour de scrutin.

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A déduire: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66 du Code électoral.

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés

ont obtenu 211. voix
 211. voix
 211. voix
 211. ayant obtenu la majorité légale a été proclamé Adjoint

Election du second Adjoint

Elections du Second Adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 14

A déduire: bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 - L 66 du Code électoral 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 10

Majorité absolue 5

ont obtenu: 211. Bossanne Louis dix voix (10)
 211. voix
 211. voix

211. Bossanne Louis, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint.

— audit. —

commissions diverses.

Syndicat des Eaux de Rochehaut - Samson

2 titulaires: Matras G. - Mottet J.P.

2 suppléants: Chabert J. - Marsanne G.

S. I. V. M. du canton de Bougy de Peuge:

Matras G. - Mottet J.P.

du 18 Juin 1977

Syndicat Intercommunal d'Electrification de Beaumgard

2 titulaires: Mathias Y. Benistant R.

2 suppliants: Mottet R - Chatelan J.

Bureau d'Aide Sociale:

Mlle Belle E. Darlay. Benistant R. Mottet R.

Commission Administrative de la Caisse des Ecoles:

Reynaud A. Mottet J.P. Chabert J. Bossanne L.

Commission des Travaux:

Mottet J.P. Benistant R. Bossanne. Reynaud. P.

Commission certificat d'Urbanisme. Permis de construire.

Mottet J.P. - Reynaud A. Marsanne G.

Commissions Calamités Agricoles:

Marsanne G. Benistant R. Bossanne L. Mottet J.P.

Commission des Fetes:

Darlay C. Chabert J. Belle E. Chatelan J. Mottet R.

Commission villages fleuris:

Mesdames: Mottet R. Bodin - Dorée - Chabert - Cassépe - Fournet.

Revol. Mathias S - Favron - Mrs Revol. Chatelan - Lyonne.

Commission des Impots:12 delegués titulaires: Mottet J.P. Benistant R. BossanneMarsanne - Doym J - Mathias L - Champey L - Charasson

Favron - Guibaud M. - Delage J. Pond.

12 delegués suppliants: Marec P. Mottet J. - Blache - Vinay

Gontard F. - Barot L - Villard. Mottet R. Champey M.

Bodin R. - Darlay H. Coquard.

Contribuables propriétaires de bois:2 titulaires: Marec J.P. Mathias J2 suppliants: Champey Marcel - Vinay P.Contribuables habitants hors de la Commune:2 titulaires: Robin Albert, S^e Luttin - Champey Maxime Guillon2 suppliants: Terpant Georges Hostun - Thezier Henri Guillon

==: Titulaires _____ dudit _____

Revison listes

electorales

Chambre des Metiers

Le 1^{er} Aout 77

M. Le Maire, communique au Conseil, la circulaire de M. le Préfet, demandant de désigner deux delegués, pour la revison des listes electorales de la Chambre des Metiers.

Après avoir delibéré le Conseil désigne:

Un delegué chef d'Entrepise: M. Mathias Roger.

A défaut de Compagnon un second delegué, chef d'entrepise: M. Lyonne Roger.

Creation d'un poste de Secrétaire Adjoint au Conseil de Prud'Hommes de Romans.

Vu le 4 Avril 77

M. le Maire donne lecture au Conseil, la lettre de M. le Préfet, ayant pour objet la création d'un poste de Secrétaire Adjoint au conseil de Prud'hommes de Romans.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré. Donne un avis favorable à la création d'un poste de Secrétaire Adjoint au secrétariat du Conseil de Prud'hommes de Romans

Handwritten signatures: J. Delap, G. Marsan, Bossam, Chabot, Bellon, Mottet R. Benistant, and others.

5 Avril 1977

Le 5 Avril 1977, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Mathias Yves Alain.

Présents: Mottet J.P. - Bossanne - Chabot - Darlay - Reynaud - Bellon - Marsanne - Chabot - Mottet R. Benistant.

compte rendu de la réunion

- la séance débute par la lecture du budget primitif communiqué au nouveau conseil pour information, ce budget ayant déjà été voté.
- Réunion de la Commission des travaux à 20h40 à Beaunequid, pour aménagement des chemins de la commune.
- Chemin des Reynauds: 1 devis est attendu de l'Entreprise Trauchessec.
- Chemin de la Suble: les buses seront fournies par la commune et les travaux exécutés par la Société SIRA.
- Une commission concernant les travaux à la charge de SIRA est constituée; elle est composée de M. Mathias Y. - Mottet J.P. - Mottet R. - Chabot J. - Benistant R. - Reynaud A.
- Collecte organisée au profit de la famille Rey Jean-Pierre, suite à l'incendie: 3610 Frs, qui permettent de fournir à cette famille un premier secours matériel. La Municipalité a voté une aide de 150 Frs.
- Ramassage ordures ménagères dans les humeurs: un service de ramassage intercommunal est à l'étude.

du dit

M. le Maire, lit au C.M. la lettre de M. le Préfet. Les Présidents du Conseil de Prud'hommes de Romans

Indemnité de vacation des Conseillers Prud'hommes

Vu le 2. 5. 77

ont émis un vœu tendant au relèvement du montant des vacations allouées aux Conseillers.

Il est demandé que le montant actuel de l'indemnité qui a été fixé à 30 F par vacation de 3 heures par arrêté Préfectoral du 23 novembre 1975 soit porté à 36 F, à compter du 1^{er} janvier 77.

Le C. M., après avoir délibéré,
Décide cette augmentation

— D U D I T —

caisse Départementale
scolaire

1976 - 1977

vu le 17.6.77

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal, à dresser le programme des travaux et acquisitions à réaliser pour l'amélioration du service scolaire, en vue d'utiliser les fonds provenant de la caisse Départementale "attribution de garantie" pour l'année 1976 - 1977.

Il propose le projet suivant :

Achat d'une machine à photocopier - matériel collectif d'enseignement
achats de livres et fournitures.

article 507.

982,20

Le conseil après avoir délibéré :

- Sollicite la subvention de la caisse Départementale.
- Vote la participation communale.

[Signatures]
Bouam
Bouam
Bouam
A. Deloy
Bouam
Bouam
Bouam

17 JUIN 1977

Compte rendu de
la réunion.

Le 17 juin 1977, le C.M. de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Mlle. Marias Yves-Main.

Etaient présents : tous les membres présents.

Voies : Il est procédé à l'étude des différents devis pour la réfection de plusieurs voies communales (Brenonière - Rives-Picarda chaumat - Jonchère-Thiolet). Le total s'élève à 49.000 F pour l'Ent. Huillier et 42.000 F pour les travaux exécutés par le S.I.V.M.

Chemin des Reynauds : le montant du devis s'élève à 29.134,20 ce chiffre comprend la fourniture des matériaux par l'entrepreneur Tranchesez environ 4.000 F.

En conclusion, il faut prévoir une somme de 50.000 Frs pour la voirie, puisqu'une subvention de 20.000 Frs nous est allouée.

Il est prévue une somme de 30.000 Frs, pour la construction des 2 WC publics de Beauregard et Meymans.

Indemnité du 2^e Adjoint: Il est rappelé que l'indemnité du 1^{er} Adjoint est 50% de celle du Maire. L'indemnité allouée au 2^e Adjoint sera égale à 25% de celle du Maire.

CERCA - FBFC. Un conseiller municipal souligne que la prise de position que l'on demande à la Mairie ne veut rien dire - Les décisions sont toujours prises sans s'occuper des avis des municipalités.

À la suite d'une petite discussion, le C.M. se déclare contre le référendum et ne prend pas position sur le problème de la CERCA.

Questions diverses: Il est demandé un panneau de signalisation (chaussée rétrécie ou limitation de vitesse) à l'entrée du chemin de Rives, quartier Picards.

Il est demandé de procéder au déblaiement d'une partie du chemin de Cessieu obstrué par l'effondrement du talus.

Travaux dans les écoles:

École de Beauregard: les stores sont à arranger.

Cloture des cours et peintures. ces travaux sont prévus.

En outre il est demandé la pose d'un lampadaire au village de Meymans, en face du lavoir. Le C.M. décide de surseoir pour l'instant à cette requête.

- dudit.

Indemnités Maire
et Adjoints
vu le 27 juin 1977

À la suite de l'installation du C.M. le 25 mars 1977, la loi n° 76.665 du 19 juillet 1976 (article 10) a modifié le nombre des adjoints réglementaires, deux pour la commune de Beauregard-Baret.

Le C.M., après avoir délibéré,

Décide: que les indemnités du maire et des deux adjoints seront calculées dans les limites du taux maxima prévu par la loi. Le 1^{er} adjoint percevra: 50% de l'indemnité du Maire.

Le 2^e adjoint percevra: 25% de l'indemnité du Maire.

Rappel la délibération du 14.6.66, qui précise qu'en cas de revalorisation des traitements de la fonction publique, le Maire et les adjoints percevront automatiquement la majoration correspondante de leur indemnité de fonction. Les crédits complémentaires sont prévus à l'article 666 du budget supplémentaire 1977.

Boissier
Delpech
H. Delpa
H. Delpa
H. Delpa
H. Delpa

16 Aout 1977

Le 16. Aout 77, le. C.M. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Yves Matus.

Etaient présents: Bossanne L. Chatelan J. Darlay. C. Benistant R. Mottet R. Mlle Belloy. Massanne G.

Absents: J.P. Mottet. J. Chabert. A. Reynaud

Compte rendu de la réunion.

Les travaux de revêtement des chemins commenceront dans la semaine du 15 Aout. Les travaux seront effectués par l'Ent. Jean et Huillier.

- La commune a touché une subvention de 23200 F. pour le chauffage du Foyer Rural.
- Proposition d'achat d'un véhicule pour la commune, à la suite de la mise en vente d'une partie du matériel de l'équipement Départemental.
- Discussion sur le déversement de nouveaux déchets à la carrière des Ets S.I.K.A.
- La commission des travaux s'est rendue le 19 Aout aux écoles pour voir les travaux à faire en peinture et clôture de cours.
- Demande de déplacement du chemin passant à proximité de l'habitation de M. Robert Matus.
- La décision pour les devis des W.C. publics a été remise à la prochaine réunion.

Yves Matus
J.P. Mottet
J. Chabert
A. Reynaud
C. Benistant
R. Mottet
Mlle Belloy
Massanne G.

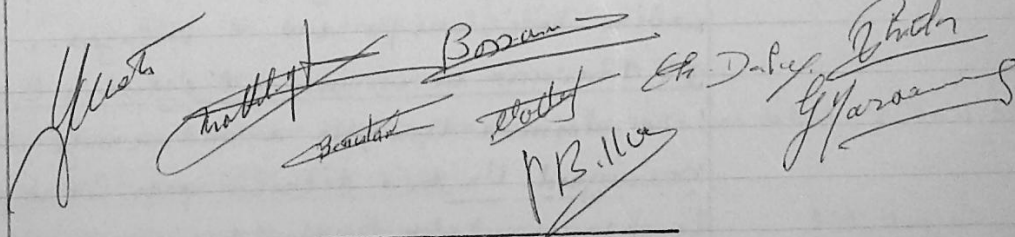
2 Septembre 1977

Compte rendu de la réunion

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Reynaud A. excusé.

- Etude du devis proposé par M. Champy, pour la construction des W.C.: gros œuvre et charpente reviendrait à 14.246 F TTC par W.C. Il est pris en compte la pose des cuvettes, l'électricité et l'adduction d'eau. Il est prévu que l'éclairage des W.C. soit jumelé à l'éclairage public. Ce devis reçoit un avis favorable.
- Par la même occasion, il est soulevé le problème du déplacement du puits de l'école de Beauregard. et de sa clôture. Il est également proposé l'élagage du tilleul de la cour afin de prévenir les accidents et de régénérer l'arbre.

- Suite à une lettre de M. Bolozy demandant l'interdiction de passer sur un pont, au lieu dit Piegny, lui appartenant, le Conseil décide de procéder à la pose de luses sur le chemin rural afin de permettre aux propriétaires "vicieux" de pénétrer dans leurs parcelles.
 - Le service du cadastre demande le nombre de sinistres chez les agriculteurs pour les récoltes de blé et colza à la suite des pluies du printemps dernier. Un avis ultérieur informera les propriétaires de la suite donnée à cette demande de communes sinistrées.
 - L'Association "des Colombes" organisera les 15 et 16 octobre l'opération Pognes 1977 en faveur des handicapés mentaux. Il est demandé aux jeunes de bien vouloir participer à cette opération. Une réunion sera probablement faite le week-end précédent cette distribution.
 - Demande de permis de construire pour un garage, le bâtiment devant être en préfabriqués, le conseil met un avis favorable que si les matériaux de construction sont changés. D'autres permis de construire et certificats d'urbanisme sont par la même occasion examinés.
 - Questions diverses.
 - Le Pont, derrière l'église de Beauegard, sera refait par la Société SIFA.
 - Ramassage des ordures dans les hameaux. En l'absence d'un véhicule appartenant à la commune, il est décidé de surseoir à cette demande pour l'instant. Par ailleurs, aucune autre nouvelle n'est parvenue concernant le ramassage inter-communal des ordures.
- L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30



21. Octobre 1977

compte rendu de
la réunion.

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Chabert excusé.

1. Ordures ménagères;

Le SIMH envisage un ramassage cantonal des ordures ménagères. Le C.M. appelé à décider s'il désire adhérer ou non à ce service. Après information du Maire (le terrain

est acheté et usagé, le matériel en cours d'achat, le coût de fonctionnement ne peut être évalué à ce jour) Une longue discussion a lieu. Le ramassage aurait lieu une fois par semaine, par quartier en s'approchant le plus possible de chaque maison. Le matériel: poubelles, sacs plastiques, containers devra être défini en fonction des camions de ramassage. Le circuit sera déterminé quand on connaîtra la décision des communes avoisinantes pour que le kilométrage et le nombre d'arrêts soient réduits au minimum.

2: Devis W.C.:

Le devis plomberie - électricité - raccordement à la conduite d'eau du W.C. public de Meynans présenté par la maison Sibend, s'élève à 3.235 F.. Ce devis est accepté. Il ne comprend pas la tranchée (25 m. environ). Un devis pour le W.C. public de Beauregard sera demandé à la même entreprise.

3: Location Foyer-Rural:

Le chauffage étant maintenant installé, les prix de location du Foyer Rural sont augmentés de 100 F. lorsque le chauffage fonctionne.

4: Service du garde. Champêtre - OEVP:

L'horaire du garde. Champêtre - OEVP, est ramené à 4 H. par semaine. M. Chatelan sera libéré, à sa demande, le lundi matin.

5: Permis de construire:

En cas de demande de permis de construire sur un terrain situé en bordure d'un chemin communal susceptible d'être élargi, il sera demandé une cession gratuite de terrain pour permettre l'élargissement.

6: Téléphone:

Il n'est pas envisagé pour l'instant, l'installation d'une cabine téléphonique aux 2 villages.

7: Travaux au clocher de l'église de Beauregard:

La dernière tempête a endommagé le clocher de l'église de Beauregard. Un devis détaillé pour les réparations à effectuer et le changement des bordures de zinc sera demandé à une Entreprise de Villard de Lans, qui dispose des échafaudages nécessaires.

8: Sorties scolaires de ski:

Les institutrices de Meynans et Beauregard, présentent une demande de subvention pour 3 sorties de ski de fond. Le conseil donne son accord de principe et demande aux institutrices d'effectuer une enquête auprès des parents pour savoir s'ils

sont d'accord pour payer 20 Fis. les 3 sorties par enfant, le reste étant pris en charge par la Commune.

3^e Questionnaire au Maire de France :

M. le Maire donne des informations sur ce questionnaire et sur le document établi par l'Association des maires de la Dième. La plupart des Conseillers, conscients de la nécessité de revoir les relations état - Commune, surtout au point de vue budgétaire, sont sceptiques sur l'efficacité de ce questionnaire.

Le Maire transmettra après avoir répondu aux questions intéressant les petites communes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H. 30.
— dudit. —

M. le Maire demande au Conseil Municipal, de faire régulariser par le service immobilier, la cession gratuite au nom de M. Dechambre Pierre à la suite de son permis de construire n° 26.7.71507, parcelle AD 187, lieudit Haut Thiollet en bordure de la V. C. n° 4.

Après avoir délibéré le C.M.,

- Accepte cette cession,
 - Autorise le Maire à signer l'acte au nom de la Commune.
- La Commune prendra à sa charge les frais de géométrie et du conservateur.

Les crédits seront prélevés sur le budget article 210.

Glébo
Muller
Bossane
Bonnet
Deloy
Pétely
B. Huez
Glansen

18 novembre 1977

Compte rendu
de la réunion.

Tous les membres sont présents ; la réunion débute à 20 H. 35.

Compte Administratif 1976 :

Montant des recettes ordinaires :	339.004,45
recettes extraordinaires :	123.399,78
Total des recettes	462.404,23
Prélèvement pour dépenses extraordinaires	22.743,38
Recettes réelles :	439.660,85

Montant des dépenses ordinaires : 182.420,19

de postes extraordinaires	182.420,19
Total des dépenses	298.587,81
Prélèvement pour recettes extraordinaires	<u>22.743,38</u>
dépenses réelles	275.844,43
Excédent global de l'exercice 1976	163.816,42

Budget supplémentaire 77:

Cet excédent sert à élaborer le budget supplémentaire 77. Il convient d'ajouter quelques recettes nouvelles d'un montant total de 37.044,66. Il résulte total des recettes: 200.861,08 le montant des dépenses s'élevant à 157.755,18, il ressort donc un excédent de 43.105,90.

Cet excédent est reversé sur les propositions du budget supplémentaire 77 de la façon suivante: 4.000 fr sont prévus pour l'achat d'une machine à écrire et d'une machine à calculer pour le secrétariat de la mairie. et l'achat d'un appareil de chauffage au gaz pour la salle de réunion du Foyer Rural. Le reste de cette somme affecté à l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Il est procédé au vote du compte administratif 76 et du budget supplémentaire 77, qui sont approuvés à l'unanimité par le C. M.

Questions diverses:

WC: Etude du devis sanitaire et électrique du WC de Beauregard. Le montant présenté par les Ets Sibaud est identique à celui proposé préalablement pour le WC de Sileymans; 3.235,95. Ce devis est adopté.

Clocher de Beauregard:

Etude du devis pour la réfection du clocher de Beauregard: les Ets Ruel de Villard de dans proposent un devis approximatif de 84.024,00 Fr. Il est suggéré de demander un ou deux devis contradictoires, afin d'obtenir un meilleur prix.

Foyer Rural:

Le tarif de la majoration chauffage de la petite salle est fixé à 50,00 F.

Chemin du Thiobert:

La chaussée ne sera goudronnée qu'au printemps, il est trop tard pour procéder au goudronnage d'une voie en cette période (en raison du gel)

Il est également prévu la peinture des 2 tableaux de l'école de Beauregard

Adduction d'eau :

Les entreprises devant réaliser l'adduction sur Beauvoisin devraient très prochainement entamer les travaux de la Combe. La demande d'adduction d'eau au quartier de tête d'homme sera présentée à nouveau à la prochaine réunion du Synd. Inter^{el} des Eaux de R. S.

Entreprise SIKKA :

La commission municipale SIKKA se réunira le 3 décembre à 10 H. en compagnie des responsables de l'usine pour procéder à une visite du chantier et à un examen des travaux réalisés.

Repas des personnes âgées :

Les personnes de 65 ans et plus sont conviées à assister au repas de fin d'année qui aura lieu le dimanche 18. Décembre. Les colis seront remis aux personnes de plus de 70 ans pour les fêtes de fin d'année, (personnes qui n'auront pu assister au repas)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 22 H 15
_____ dudit _____

Compte Administratif
1976

Le C. M. sous la présidence de M. Mottet Jean Pierre, délibérant sur le compte Administratif de l'exercice 1976, dressé par M. Yves Matus, maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Depenses	Recettes	Depenses	Recettes	Depenses	Recettes
Resultats reportés		92.923,18		103.930,56		196.853,74
Opérations de l'exercice	116.167,62	30.476,60	182.420,19	235.073,89	298.587,81	265.550,49
TOTAUX	116.167,62	123.399,78	182.420,19	339.004,45	298.587,81	462.404,23
Resultats de clôture		7.232,16		156.584,26		163.816,42
Restes à réaliser	109.792,43				109.792,43	
TOTAUX cumulés	109.792,43	7.232,16		156.584,26	109.792,43	163.816,42
Resultats définitifs	102.560,27			156.584,26		54.023,99

2) constate, aussi bien pour la comptabilité, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire.

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

FOYER Rural
tarif location

déposée à Préfecture
23 Nov. 1977

M. le Maire rappelle la délibération du C.M. du 20 mai 1975, fixant les tarifs de location du Foyer Rural.

Il y a lieu de modifier ce tarif, le Foyer Rural ayant maintenant un chauffage central.

Il propose à l'assemblée les taux suivants :

	Sociétés Locales	Sociétés ou personnes de l'Extérieur
Bal 1 ^o Soirée	100,00	100,00
Bal 2 ^o Soirée	50,00	200,00
Bal 3 ^o Soirée	gratuit	200,00
Lotos ou jeux de Sociétés	gratuit	200,00
Banquets, noces, ou réunions familiales	150,00	250,00
Réunions organisées par des Sociétés	gratuit	50,00
Galas ou théâtres	100,00	250,00
Avec la salle chauffée	100,00	100,00
Petite salle chauffée seule	50,00	50,00

Le C.M., après avoir délibéré,

Décide :

- d'approuver les tarifs de location du Foyer Rural proposés par le Maire
- que tous dégâts causés à la salle ou au mobilier au cours d'une location seront payés par les Organisateurs.
- que le montant de chaque location sera payé à la caisse du receveur municipal, sur présentation d'un titre de recette établi par la mairie de Beauregard Baret.

La présente décision prendra effet à compter du 21.10.77.

[Signatures]
Bosson
Ch. Deloy
Mottet
G. Marsant
Belleue

18 Décembre 1977

Compte rendu

La séance débute à 10 H.40, sous la Présidence de M. Henri Durand, conseiller général.

Tous les membres sont présents, à l'exception de Mlle Balloy, Mlle Mottet R. Benistant et M. Regnaud excusé.

M. Durand, attentif aux problèmes qui lui sont exposés propose diverses solutions qui pourraient éventuellement permettre de résoudre les difficultés financières rencontrées.
Amenagement de la Mairie et du Secrétariat de Guyon

plus fonctionnelle: il est possible d'obtenir des subventions pour réaliser éventuellement ces travaux.

Clocher de Beauegard: au titre des batiments communaux, il peut être obtenu une subvention substantielle venant en déduction du montant des dépenses restant à charge de la Municipalité après versement de l'indemnité par la C^{ie} d'assurance.

W.C. Beauegard - Illegmans: pour la construction déjà entamée pour l'un d'eux, il est envisagé l'obtention d'une subvention de l'ordre de 40%.

Syndicat des Eaux: de raccord des sections extraordinaires (quartier Têted'Homme - maison Barthelémy) sera prévu fin 1978. pour réalisation 1979. Un conseiller s'étonnant du temps requis pour l'adduction d'eau à ces maisons jusqu'à maintenant desservies par citerne, M. Durand, Président du Syndicat, invoque les difficultés financières et le fait que le Syndicat a voté 600.000 F. de crédit pour 78. Pour la réalisation des travaux sur ces quartiers isolés, le Syndicat espère obtenir 40% de subventions, au lieu de 20% habituels.

Ramassage des ordures ménagères: Chaque commune aura à se pencher sur le choix des matériaux (sacs plastique ou papier, containers...) qui serviront à évacuer les ordures. Il est signalé que les terrains devant recevoir la décharge de Papclisier (situé en face du quartier de Bois-Vent) ont été acquis.

- dudit -

Virements de crédits Trax. chemin des Regnauds et Broumnieux
diminution du chapitre 63 de 2.112,55 - Augmentation du 233 de 2.112,55
- dudit -

demande de subvention pour la construction de deux W.C. aux villages de Beauegard et de Illegmans.

M. Le Maire présente au C.M. le devis de construction de deux W.C. aux villages de Beauegard et de Illegmans.

devis maçonnerie	10.967,34
devis charpente - couverture et menuiserie	3.695,58
devis plomberie et électricité	3.235,95
	<hr/>
	17.898,87
soit pour les deux W.C. T.T.C.	35.797,74

Ces deux W.C. ont fait l'objet d'une demande de permis de construire, n° 26.G.68934 et 68935 arrêté d'autorisation le 24.01.77.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,
- Approuve le projet,

- Sollicite une subvention de Monsieur le Préfet,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus sur les budgets 1977 et 1978

13 Janvier 1978

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Benoitant Raymond excusé.

Clocher de Beauegard :

compte rendu

La C^{ie} SANDA a procédé au remboursement de la somme de 58.564 Fcs. correspondant à 83,75 % du montant total du devis (15% de vétusté et 1,25% de franchise restant à la charge de la Commune) soit environ 11.000 Fcs.

Les travaux seront exécutés par les Charpentiers du Vercors et débuteront fin Février - début Mars.

Programme des chemins :

Chemin de Rives, les 3/4 du chemin étant mitoyens, les frais pourraient être partagés avec la C^{ie} de Rochefort. Sanson.

Chemins privés neufs : Ils ne seront goudonnés que s'ils sont correctement mis en forme et empierrés. Les goudonnages des maisons : Salomon - Hemiery et Bonnet sont proposés.

Entretien des chemins : Le chemin de Bois-Vert (après branchement à l'égout d'un riveain) maison Doyon. Dorée et quartier Thiollot, sont proposés pour le programme d'entretien 1978.

Ces prévisions feront l'objet d'un devis détaillé par l'Équipement. Le programme sera arrêté au moment du budget primitif.

Ramassage des poubelles

Les propositions provenant d'organismes privés spécialistes dans le ramassage des ordures dans les communes seront étudiées avec le plus grand soin.

Questions diverses

- Volets logement, école de Beauegard, un volet est à charger côté Sud
- école de Sileymans : il faut procéder au changement d'une fenêtre très usagée. Le plafond sera isolé par laine de verre.
- écoles des deux sections : un regroupement de classes des deux

villages n'est pas envisagé pour l'instant. Une réunion aura lieu prochainement avec l'inspecteur de l'Education Nationale.

- Judo : un moniteur de judo peut proposer ses services. Il sera fait un sondage auprès des jeunes pour connaître le nombre d'intéressés.

- Sorties de ski : la première sortie a eu lieu ce jeudi 12 janvier. Les enfants se sont déclarés enchantés. Prochaine sortie prévue, 16 février.

- Machine à écrire : la nouvelle étant arrivée, il sera procédé à la vente de l'ancienne.

- FNACA. Un vœu reconnaissant aux anciens d'Afrique du Nord, le statut d'anciens combattants est adopté.

- Fédération des Œuvres Laïques de la Dième :

Un vœu visant à une ~~mise~~ mise en œuvre des mesures significatives pour une politique d'éducation cohérente est adopté.

La séance se termine à 22H30.

— dudit —

Approbation d'un
versement par la
SANDA, après sinistre
Tempête du clocher de
Beauregard.

Suite à la tempête du 7 octobre 1977, qui a endommagé le clocher de Beauregard.

Le Conseil Municipal, approuve la somme de 58.564,00 F_{rs} proposée par la Compagnie d'Assurance SANDA de Montelimar

— dudit —

Revision des listes
électorales du
conseil des Puid'hommes

M. le Maire, communique au conseil la circulaire de M. le Préfet, ayant pour objet la révision des listes électorales du Conseil des Puid'hommes.

Il s'agit de nommer des délégués.

Après en avoir délibéré le Conseil, désigne :

- Un délégué patron : Maxime Guibaud

- Un délégué ouvrier : Pierre Bernard.

- Un délégué employé : 0

— dudit —

F.N.A.C.A.

Vœu adopté

Après avoir pris connaissance de la lettre adressée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, de l'article 1^{er} de la loi n° 74-1044 du 3 décembre 1974 et de la prise de position de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République, en date du 27 avril 1974 :

- Se prononce en faveur de meilleures conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord et du respect de l'égalité des droits entre toutes les générations du feu.

- Décide d'en informer les Pouvoirs Publics et les Parlementaires.
- Demande au Gouvernement de prendre rapidement les dispositions qui s'imposent pour qu'en vertu de la loi, les anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie soient traités dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, avec notamment la transformation des pensions « opération Afrique du Nord » en « guerre » et le bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés

- dudit -

Revisim listes
électorales
Chambre d'Agriculture
déposée à Préfecture le

26.01.78

M. le Maire, présente au C.M. la circulaire de M. le Préfet, demandant de nommer un délégué du C.M., pour la composition de la commission de révision des listes électorales de la Chambre d'Agriculture.

Le C.M., après avoir délibéré, désigne :

M. Benistant Raymond.

- dudit -

Fédération des Œuvres
Laiques de la Drome
Vœu.

M. le Maire communique au conseil le vœu voté le 15.12.77 par la Fédération des Œuvres Laiques de la Drome, au sujet des problèmes posés aux communes par les activités socio-culturelles et sportives.

Le C.M. municipal après avoir délibéré, Adopte ce vœu.

Handwritten signatures:
 - M. Delay
 - M. Bessam
 - M. Gallez
 - M. Jaffarou
 - M. [unclear]

2 Mars 1978

compte rendu réunion

Tous les membres sont présents à l'exception de M. Bellay
la séance débute à 20 H.30

Budget primitif 1978:

- Depenses de fonctionnement:

- Denrées et fournitures	11.400,00
- frais de personnel	24.140 -
- impôts et taxes	300 -
- travaux et services extérieurs	50.457 47